



## CHAMBRE DES DEPUTES

Session extraordinaire 2013-2014

CG/pk

### Commission des Finances et du Budget

#### Procès-verbal de la réunion du 01 avril 2014

#### ORDRE DU JOUR :

- 6666 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2014
- Rapporteur: Monsieur Eugène Berger
  - Présentation de l'avis de la Banque centrale du Luxembourg

\*

Présents : M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Luc Frieden, M. Gast Gibéryen, M. Claude Haagen, M. Jean-Claude Juncker, M. Henri Kox, Mme Viviane Loschetter, M. Gilles Roth, M. Claude Wiseler

Mme Diane Adehm, remplaçant M. Michel Wolter

M. Jean-Marie Halsdorf, député (*observateur*)

M. Gaston Reinesch, Président de la Banque centrale du Luxembourg

M. Muriel Bouchet, M. Olivier Delobbe, Mme Emilie Laurent, M. Jean-Pierre Schoder, de la Banque centrale du Luxembourg

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

\*

Présidence : M. Luc Frieden, Vice-Président de la Commission

\*

**6666 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2014**

A l'issue de la présente réunion, un rapport de synthèse détaillé de l'échange auquel ont procédé le Président de la Banque centrale du Luxembourg (BCL) et les membres de la Commission a été rédigé. Ce projet de procès-verbal a été transmis à la BCL pour relecture avant sa publication. Toutefois, la BCL a souhaité que le contenu du procès-verbal se limite à celui du communiqué qu'elle a publié sur son site le 1<sup>er</sup> avril 2014 et qui est repris en annexe.

Luxembourg, le 7 avril 2014

La Secrétaire,  
Rachel Moris

Le Vice-Président,  
Luc Frieden

Annexe:

Communiqué de la BCL

## **PROJET DE BUDGET 2014 : LE PRÉSIDENT DE LA BCL S'EST RENDU À LA COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

**01/04/2014**

Le Président de la BCL s'est exprimé ce matin auprès de la Commission des Finances et du Budget de la Chambre des Députés, dans le cadre des traditionnelles présentations d'avis sur le projet de budget.

Il a d'emblée déclaré que la BCL ne comptait pas remettre un avis formel sur le projet de budget 2014.

Ce projet de budget ne concerne en effet qu'un budget de transition et intermédiaire, établi en vue de l'étape plus fondamentale que constituera l'établissement du projet de budget 2015, qui concrétisera les orientations de la politique budgétaire au cours des prochaines années.

En outre, les informations disponibles à l'heure actuelle sont encore parcellaires. Diverses informations essentielles ne seront diffusées que dans les prochaines semaines. Il s'agit notamment (i) du discours sur l'état de la Nation du 2 avril, (ii) de la notification d'avril des données de finances publiques, (iii) de l'actualisation du Programme de Stabilité du Luxembourg et des comptes nationaux et (iv) de la nouvelle méthode d'examen des dépenses publiques en préparation.

La BCL préfère ne pas procéder de manière précipitée à la rédaction d'un avis qui, dans les circonstances décrites ci-dessus, ne pourrait être que fortement partiel et reposerait forcément, comme indiqué, sur de multiples hypothèses nécessitant clarification.

En revanche, la BCL consacrera l'essentiel de son Bulletin 2014/2, qui sera publié vers la mi juin 2014, à une analyse approfondie des finances publiques luxembourgeoises.

Diverses thématiques qui pourraient faire l'objet de cette analyse détaillée des finances publiques ont été évoquées devant la Commission des Finances et du Budget. La nécessité pour la BCL de disposer à cet effet d'un accès automatique et en temps réel à l'ensemble des statistiques de finances publiques a été soulignée par le Président de la BCL. La BCL espère que le Gouvernement lui assurera un tel accès, dont la nécessité a par ailleurs été confirmée par la Banque centrale européenne. La BCL se permettra de présenter à cet égard, au Gouvernement et à la Chambre des Députés, une proposition d'amendement du projet de loi relatif à la coordination et à la gouvernance des finances publiques.